

**Note de présentation brève et synthétique du Compte Administratif 2023**

Article E12313-1 du CGCT modifié par l'Art 107 de la Loi NOTRe

Compte administratif du budget annexe de la Maison de Santé Pluridisciplinaire

Le Chantier de la MSP s'est terminé en 2021. Les loyers sont versés régulièrement.

Les réalisations de l'exercice sont les suivantes :

Dépenses de fonctionnement	Recettes de fonctionnement
8 484.01 €	19 343.61 €

Les dépenses de fonctionnement correspondent aux

- Intérêts de l'emprunt, pour un montant de 3 571,88 €
- Frais de fonctionnement du bâtiment (eau pour un montant de 372.59 €, Electricité pour un montant de 2 301.70 € et Gaz pour un montant de 1 283.84 €)

Les recettes de fonctionnement correspondent à :

- L'encaissement des loyers et des charges pour un montant de 19 302,67 €
- L'encaissement du FCTVA pour un montant de 40.94 €.

Dépenses d'investissement	Recettes d'investissement
12 500 €	877.72 €

Les dépenses d'investissement correspondent au

- Remboursement du capital de l'emprunt pour un montant de 12 500 €

Les recettes d'investissement correspondent à :

- L'encaissement du FCTVA pour un montant de 711.37 €
- L'encaissement d'une caution pour un montant de 166.35 €.